


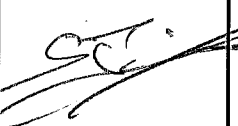
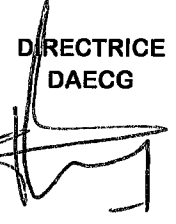


Organisation du ramassage des échantillons biologiques
TABLEAU DES EVOLUTIONS

INDICE	DATE D'APPLICATION	MOTIF
01	10 octobre 2008	
02	19 janvier 2009	Mise à jour des données
03	1er Juin 2010	Mise à jour des données
04	13 juin 2016	Mise à jour des données

Participants du groupe d'élaboration :

TABLEAU D'APPROBATION

	POUR LE GROUPE D'ELABORATION	VALIDATION (fonction qualité)	APPROBATION (responsable d'activité)		
Nom :	J PERRY	M GRUBER	F LOUIT	S POMMIESS	P HENRY
Fonction :	TH	ING. Organisation	TSH	CADRE SUPERIEUR POLE BIOLOGIE PATHOLOGIE	DIRECTRICE DAECG
Date :		21/7/16			
Signature :					



Organisation du ramassage des échantillons biologiques

SOMMAIRE

1	Objet
2	Domaine d'application.....
3	Définition et abréviations
4	Documents de référence
5	Documents d'application
6	Déroulement et descriptif.....
6.1	Organisation du ramassage.....
6.2	Les équipements pour la collecte des échantillons
6.3	Les points de collecte : équipements
6.4	Suivi métrologique des Points de Collecte

Organisation du ramassage des échantillons biologiques

1 Objet

Ce mode opératoire a pour objet la description de l'organisation du ramassage des échantillons biologiques.

2 Domaine d'application :

Points de Collecte des échantillons biologiques du Groupe Hospitalier Pellegrin

3 Définition et abréviations :

ABC : Accueil Biologique Centralisé (exception des échantillons de pathologie)

GHP : Groupe Hospitalier Pellegrin

PC : Point de Collecte

PCC : Point de Collecte Centralisé

Parc : Bâtiment D, CFXM, Maternité, Pédiatrique, USN, Laboratoire de Pathologie et Centre de Recherche Biologique

4 Documents de référence

GBEA : Guide de bonnes exécutions des analyses


Livret du service entretien et hygiène des locaux

Norme EN ISO 15189 V2012

5 Documents d'application

Emetteur : service des Liaisons Médicales du GHP

IN GRH 01	Répartition des postes selon l'effectif et plan de continuité de l'activité
IN-LOG 17	Horaires et lieux de ramassage des échantillons – tripode
IN LOG 22	Transports des échantillons biologiques de Perrens vers les laboratoires GHP
IN LOG 25	Numéros de téléphone des Liaisons médicales GHP
IN LOG 26	Itinéraires et horaires de passage sur les sites C Perrens et Pellegrin (Parc)
IN LOG 27	Panne du véhicule de transport
IN-HEV 34	Entretien des sacs isothermes
IN-HYG 20	Entretien des réfrigérateurs à usage non alimentaire
IN-HYG 21	Entretien des étuves des points de collecte des échantillons biologiques
EN-LOG 02	Affichage « Effectif Minimum »
EN-LOG 03	Traçabilité du passage des agents aux PC
EN-LOG 04	Traçabilité des activités programmées
EN LOG 05	Affichage « En panne » (pour équipements de froid et de chaud)
EN-LOG 08	Liste des points de collecte
EN-LOG 09	Relevé de température des équipements de froid et de chaud
EN-LOG 10	Suivi de l'entretien des équipements d'un point de collecte
EN-GRH 03	Fiche de poste Agent des Liaisons médicales

	Entité d'application : GH Pellegrin Emetteur : Liaisons Médicales GHP	MO- LOG 001 Ind : 04
	MODE OPERATOIRE	Page : 4/6
Organisation du ramassage des échantillons biologiques		

Documents complémentaires :

Se référer sur Le Portail du CHU, Application « Catalogue des examens Biologie et Pathologie du CHU de Bordeaux », onglet « Transport »

- « Transport par Pneumatique (GHP) » émetteur Pôle Biologie et Pathologie
- « Transports intersites réguliers et à la demande » Emetteur DRM
- « Horaires Navette Intersites » Emetteur DRM
- « Transports extérieurs au CHU » Emetteur DRM

6 Déroulement et descriptif

Les agents des liaisons sont missionnés sur différentes activités : (Référence : EN GRH 003)

- **transport des échantillons biologiques**
- transport des produits sanguins labiles - EFSAL
- transport de produits pharmaceutiques (PUI, UPS)
- transport de demandes diverses (clichés/CDrom de radiologie, dossiers administratifs, carte repas/petit déjeuner ...)

Dans chaque bâtiment et sur chaque secteur du Tripode, existe un Point de Collecte (Référence : EN LOG 08)
Les échantillons biologiques, quel que soit leur destination -laboratoires internes ou hors CHU de Bordeaux- sont déposés par le personnel soignant aux Points de Collecte.

Nombre de Points de Collecte :

28 sur le tripode et Bâtiment UNDR (Urgences, Néphro-dialyse et Réanimation chirurgicale et UNV)

- 22 avec passages programmés
- 6 sur appel

13 sur le parc

- 10 avec passages programmés
- 3 sur appel

Certains services sont dotés de pneumatique - envoi direct des échantillons vers l'ABC :

Centre FX Michelet, Urgences-Néphro-Dialyse-Réanimation chirurgicale, Réanimation médicale, Médecine (hôpital de jour du 4ème) –Maternité (sauf le bloc et urgence), Pédiatrique (3 secteurs dotés)

6.1 Organisation du ramassage

6.1.1 Horaires et organisation.

Les agents des Liaisons Médicales assurent les tours programmés ainsi que les demandes en urgence. Les agents sont polyvalents sur les différents postes de travail.


Tours programmés :

Les agents collectent les échantillons aux PC pour les acheminer vers l'ABC, le laboratoire de Pathologie ou vers l'EFS-AL, selon une régularité pré établie.

Références : IN LOG 17 et IN LOG 26

Demandes en Urgence :

Sur appel du personnel de soins - Référence : IN LOG 25- , les agents des liaisons médicales assurent le transport des échantillons urgents, du PC (ou de secteurs « fermés ») vers l'ABC, le laboratoire de Pathologie ou vers l'EFS-AL.

 CHU Hôpitaux de Bordeaux	Entité d'application : GH Pellegrin Emetteur : Liaisons Médicales GHP	MO- LOG 001 Ind : 04
	MODE OPERATOIRE	Page : 5/6
Organisation du ramassage des échantillons biologiques		

Effectif :

Les 30 agents de l'équipe travaillent selon un planning. Une continuité de service est assurée 24h/24.

En semaine : 10 agents de 6h30 à 20h30 (3 de matin – 3 d'après-midi – 4 de journée dont 1 à la Pharmacie)

Le Week-end et fériés : 8 agents de 6h30 à 20h30 (4 de matin – 4 d'après-midi)

La nuit : 2 agents de 20h15 à 6h45

6.1.2 Mode dégradé

Le mode dégradé sera activé si le nombre d'agent présent est insuffisant selon les modalités décrites dans IN-GRH 01

Une organisation minimale est prévue :

- Les tours de ramassage programmés sont maintenus au plus proche de l'heure programmée
- Les demandes en urgence sont assurées.

Les secteurs d'activité sont prévenus par mail par une diffusion générale et dans les plus brefs délais, information donnée par le responsable du secteur

Remarque :

Certains services sont dotés de pneumatique.

Lors d'une panne :

- Les agents de liaisons médicales sont sollicités par les secteurs concernés qui déposeront les échantillons sur le PC le plus proche de leur service. Les échantillons seront pris en charge lors des tours programmés ou sur appel pour les demandes urgentes
- Pour le secteur « Urgences Adultes » : un tour de ramassage toutes les ½ heures est assuré.

6.2 Les équipements pour la collecte des échantillons

Mode de ramassage :

Les agents se déplacent selon les secteurs à pied, à vélo ou en voiture.

Matériel ou équipement mis à disposition :

- chariot de transport d'échantillons biologiques
 - véhicule équipé
 - sacs isothermes, glacières, sacoches et/ou panières
- afin d'assurer le transport dans des conditions optimales pour le respect des températures.

6.2.1 Le chariot

L'agent du tripode est muni d'un chariot comprenant :


- une enceinte à 37° C,

Il s'agit d'un contenant type "glacière" dans laquelle on aura déposé des packs eutectiques préalablement gardés dans l'étuve du PCC et placés avant chaque tour.

- une enceinte à +5° C

Il s'agit d'un contenant type "glacière" dans laquelle on aura déposé des packs eutectiques préalablement gardés dans le réfrigérateur du PCC et placés avant chaque tour.

- un bac à température ambiante fermé
- un bac pour les résultats

 CHU Hôpitaux de Bordeaux	Entité d'application : GH Pellegrin Emetteur : Liaisons Médicales GHP	MO- LOG 001 Ind : 04
	MODE OPERATOIRE	Page : 6/6
Organisation du ramassage des échantillons biologiques		

6.2.2 Le véhicule équipé :

L'agent de la navette dispose d'un véhicule équipé :

- d'une enceinte à 37° C
- une enceinte à +5° C
- une enceinte à température ambiante à 22°C

Il s'agit de caissons indépendants munis d'une batterie, rechargeable sur secteur.

En cas de panne du véhicule, se référer à l'IN LOG 27

6.2.3 Les sacs isothermes, glacières, sacoches et panières

Des packs eutectiques préalablement gardés dans l'étuve ou le réfrigérateur seront glissés dans le sac isotherme ou la glacière semi-rigide.

Le coursier se déplacera systématiquement lors de son activité avec 3 contenants, 1 pour chaque température de transport (+5°C, +22°C, +37°C)

L'ensemble du matériel utilisé pour la collecte des échantillons devra être nettoyé quotidiennement par les agents des liaisons médicales et plus si nécessaire.

6.3 Les Points de Collecte : équipements

Chaque point de collecte est équipé :

- D'un réfrigérateur 5°C
- De casiers pour examens à température ambiante
- De casiers pour les résultats examens

Les étuves 37°C sont mutualisées, seulement certains PC en sont équipés. (EN-LOG 08)

6.4 Suivi métrologique des équipements des points de collecte

Tous les réfrigérateurs et étuves sont munis d'un dispositif de mesure de température.

Les relevés de température des réfrigérateurs et des étuves sur chaque point de collecte sont effectués quotidiennement. Le document d'enregistrement EN-LOG 09 est renseigné par l'agent des liaisons médicales, dès le premier tour de ramassage

Les fiches de relevé de température et de suivi d'entretien sont archivées chaque mois par le responsable des liaisons médicales.

Le relevé de température permet de signaler toute anomalie au plus vite.

Si un des agents constate une anomalie de température, il doit en référer au plus vite au responsable des liaisons médicales.

Une fiche EN LOG 05 précisant : « EN PANNE » sera placée sur la porte de l'appareil pour éviter toute utilisation.

Une demande d'intervention sera faite par le responsable des liaisons médicales, soit auprès du Bio Médical pour les étuves, soit auprès des services techniques pour les réfrigérateurs.

Remarque :

Les ASH assurent l'entretien des équipements des points de collecte (référence IN HYG 301 et IN HYG 304) - et tracent l'action sur le document EN- LOG 10